

Le Petit Bégaon



JUILLET 2023

n°16

Bulletin municipal



www.beganne.fr



SOMMAIRE

p.3 / Édito du Maire

VIE MUNICIPALE

p.4 / Ami Boucherie

p.6 / Agrandissement travaux cimetière

p.7 / Travaux Entrées Bourg, début des travaux réseaux

p.8 / Éco-pâturage

INFORMATIONS MUNICIPALES

p.17 / Info Enfance Jeunesse

p.18 / Info Médiathèque

p.18 / Permanence numérique

p.18 / Recensement 16 ans

p.19 / Mission Locale

p.19 / Dépôt sauvage ordures ménagères

VIE ASSOCIATIVE

p.17 / École OGEC et APEL

p.18 / Garde de la Vilaine

p.18 / Théâtre

p.18 / Club aéro modélisme

p.19 / Collection MING

p.19 / 24h de Folleux

PARTENAIRES

p.24 / Dispositif engagement associatif

p.24 / Programme LEADER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

EXPRESSION POLITIQUE

Directeur de la publication : Bernard RYO
Comité de rédaction : Bernard RYO, Emmanuelle LE BRUN, Olivia LE CLERC,
Yoann Le CLECH, Caroline LE GAL, Florence LEFEUVRE,
Anthony DE BOUARD, Virginie TUAL
Distribution : Marcel BEGOUIN, Marie-Françoise DANAIRE
Photo de couverture : Emmanuelle LE BRUN
Création / Mise en Page / Impression : Groupe IMPRIGRAPH
IOV Communication – Arradon – R.C 875 780 207
Dépôt légal : n°2373





“ L'été arrive à Béganne ! ”

Je l'espère ensoleillé mais sans les excès de l'année dernière. Gageons que le printemps humide du mois d'avril est un bon signe.

Mes collègues membres du bureau s'exprimant sur leurs domaines de compétence, permettez-moi de me concentrer sur quatre informations.

Un couple de Sévérac a racheté l'ancienne crêperie de Béganne pour y créer une épicerie multiservices. Nous les laisserons se présenter en temps venu. Je préciserai juste que leur projet est complètement en phase avec les projets de la majorité. Un appel à manifestation

d'intérêt est actuellement en cours sur l'ancienne boucherie, le dossier est disponible en mairie si vous avez une offre commerciale, artisanale ou de services à proposer.

La fête de la musique a été organisée par Béganne bourg vivant en concertation et avec le soutien technique de la mairie dans un climat apaisé et convivial.

Le tribunal administratif a rejeté une requête de l'opposition. L'association des maires du Morbihan est très engagée dans la protection des élus contre les agressions et la judiciarisation excessive, coutumière dans beaucoup de communes. Quelques jours avant, son président avait rencontré le président du tribunal administratif de Rennes. Je le remercie pour son soutien et espérons plus de sérénité à l'avenir.

Nous accueillons depuis début mai une nouvelle directrice générale des services. Dotée de fortes compétences en gestion administrative et financière, Olivia Le Clerc travaille avec moi sur le renforcement des outils de pilotage du budget municipal, nécessaire pour financer les gros chantiers que nous portons pour la 2^{ème} partie du mandat. Nous avons acquis de l'immobilier (boucherie) et du foncier constructible sans avoir recours à l'emprunt. Les finances sont saines. Pour l'avenir, nous étudions les possibilités de prêts à court et moyen/long terme. Dans tous les cas, le plan d'investissement programmé, ne se réalisera qu'avec des financements disponibles et raisonnés, sans jamais mettre en péril les finances de la commune.

Continuez de faire confiance à mon équipe. Je continuerai de vous informer des actions mises en place pour le bien être de tous les Bégannais et l'évolution de la commune.

Merci à Sébastien Le Folgoc , Directeur Général des Services, pour son investissement et la conduite des projets pendant les 3 années passées à BEGANNE

Je vous souhaite un bel été 2023.

Bernard RYO, Maire de Béganne



Programme voirie hors agglomération 2023

25 tonnes de point à temps (pata) dérasement et curage des fossés 5580 ml
Enrobe type compomac 2025 m² rechargement et revêtement en bicouche 2670 m²
Revêtement en bicouche 2670 m²
Reprofilage des chemins avec rechargement 1000 m²

Travaux aménagement des entrées bourg sur réseau eau potable prévue semaine 27/28/29.

Les travaux de mise en place de la fibre optique sur la commune commenceront fin 2023 et sur toute l'année 2024

Il reste encore un hiver aux propriétaires pour élaguer les arbres afin de faire passer les câbles
Les plaques de numéros des maisons distribuées en 2022 doivent toutes être fixées sur le mur ou boîte à lettre. Cela permettra de faciliter le passage des agents de l'entreprise Axione dans le cadre du déploiement de la fibre.

Les travaux de l'agrandissement du cimetière débutent en juillet.

François DE LANTIVY



La politique « enfance jeunesse » menée à Béganne depuis les années 90 en lien avec la Fédé et pilotée par Yoann depuis 1999 porte ses fruits. En effet à chaque période et surtout l'été les différentes propositions remportent un franc succès. Nous sommes la commune qui touche le pourcentage le plus élevé d'enfants et de jeunes parmi les communes du centre social d'Allaire. Cet été retrouvez le centre de loisirs, site été jeunes et le dispositif « argent de poche ». Je tiens ici à remercier Yoann pour son implication, son écoute et son professionnalisme.

Nous travaillons ensemble afin de proposer à l'avenir, dans la mesure du possible, des services complémentaires aux familles.

Profitez également de la médiathèque « L'île aux médias » superbe outil d'échanges, de découvertes et de culture pilotée par Caroline avec l'aide précieuse de son équipe de bénévoles qui œuvrent activement à son rayonnement, qu'ils en soient tous remerciés.

Emmanuelle LE BRUN



Je suis en charge de la partie loisirs et associations. Nous avons travaillé sur l'amélioration des équipements de la commune, notamment celle du complexe sportif du Bois Joli avec l'installation d'un pare ballon sur l'ancien terrain de foot et le projet du city stade.

Je participe également aux divers aménagements de la commune, voirie, chemins communaux et bâtiments, en particulier sur l'aménagement des entrées du bourg.

Dominique JARNIER



La commune a investi dans l'achat de l'ancienne boucherie, ainsi que des terrains constructibles. Côté rénovation : remplacement des fenêtres côté ouest de la Médiathèque étant dans un état très dégradé. Mise aux normes du chauffage de l'Église (volet coupe-feu) plus remplacement de la porte de la chaufferie.

Rénovation des logements situés « Place de l'Église ».

Complexe du Bois Joli : salle de sport, salle polyvalente, foyer des jeunes seront rénovés, avec une chaudière centralisée adaptée.

Michel POUPART



Depuis 3 ans aux commandes du CCAS un bilan s'impose.

En pleine crise sanitaire, le CCAS a coordonné la vaccination de plusieurs habitants de Béganne, en partenariat avec Redon Agglo.

Un changement sur l'aide alimentaire attribuée aux personnes en difficultés, convention avec Graines d'Envies «Épicerie Solidaire» à Allaire, et un comité de pilotage régulier pour le bon fonctionnement de cette épicerie.

Un projet de Mobilité Solidaire a vu le jour retardé par la crise, avec le soutien du CLIC.

Une suivi régulier du Domicile Partagé. Une mission principale, gérer les places vacantes de la résidence, et suivre le budget tous les ans avec l'ASSAD CLARPA.

Un avis sur l'attribution des logements sociaux, avec Bretagne Sud Habitat, et Espacil.

Le repas annuel du CCAS, et les colis de Noël pour nos aînés.

Recevoir, orienté, les personnes en grande difficulté sociale, financière ou médicale.

Florence LEFEUVRE



Depuis novembre 2022 je succède au rôle de conseiller délégué au restaurant scolaire à Yvonnick que je remercie particulièrement pour tout son investissement qu'il a accompli au sein de la mairie depuis quelques années.

Laurent notre cuisinier à pris en main la cantine depuis septembre 2021, il confectionne avec passion les repas pour les enfants de notre école.

La loi EGalim de janvier 2022 nous impose un taux de 50% de produits de qualité et durable et bien nous y sommes. Les produits utilisés lors des repas sont achetés dès que possible avec des producteurs de la région et ce grâce au professionnalisme de Laurent.

Nous avons en projet le remplacement des tables vieillissantes.

Merci beaucoup à l'équipe du restaurant scolaire pour l'accompagnement de nos enfants tous les midis, sans eux la cantine ne pourrait pas exister.

Virginie TUAL



HOMMAGE À CLAUDE LANSENS



Né le 8 février 1942 , à Roubaix, habitait à la Giguaie depuis plus de 20 ans. Il a exercé pendant plusieurs années au sein des entreprises redonnoises.

Claude est décédé le 21 mai à l'âge de 81 ans.

Il s'est beaucoup investi pour la commune et le port de FOLLEUX pendant son mandat municipal de 2014 à 2020. Ses qualités humaines et son expérience professionnelle ont été remarquables notamment pour le suivi des travaux des loges à la salle polyvalente , et toutes les améliorations apportées à la capitainerie de FOLLEUX.

Il a été la cheville ouvrière pour Vilaine en Fête pour les 3 manifestations de 2014, 2016 et 2018.

Merci Claude pour ton investissement pour les Bégannais

Bernard RYO

Claude, nous nous sommes rencontrés il y a plus de 20 ans maintenant autour de la même passion, celle de la chasse !

La chasse pour laquelle tu as œuvré à l' ACCA de Béganne en tant que Président, secrétaire.

Secrétaire également du G.I.C de la Vilaine à l'Oust et de la chasse de Trégouet

Je retiens une personne calme, bienveillante, passionnée

Merci pour ton dévouement et ton implication dans la vie associative.

Jean François CARTGRANJEAN

HOMMAGE À BERNARD LAURENT

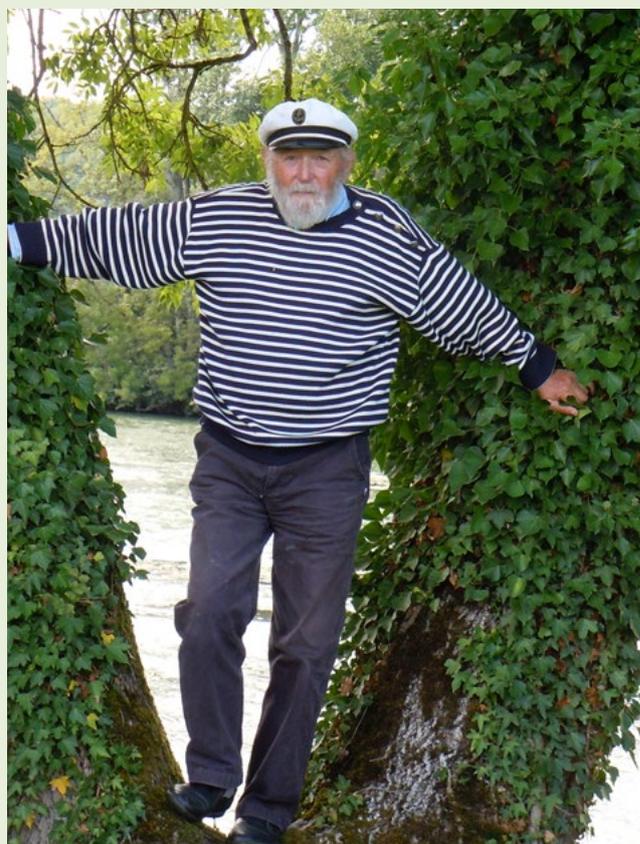
C'est avec tristesse que nous avons appris le décès accidentel de Bernard Laurent. Nous tenons par ces quelques lignes à lui rendre hommage.

Figure de la commune de Béganne depuis plusieurs décennies, élu, homme dévoué et précurseur, il tenait par ces différents projets et initiatives, protéger la planète de toute son âme et rendre service aux autres dès que possible.

Investi dans plusieurs associations, il a essayé et souvent réussi à faire bouger les lignes et les mentalités.

Son combat de chaque jour était la prise de conscience du monde qui nous entoure, de sa luxuriante nature qu'il faut protéger vaille que vaille, du respect de notre planète et la bienveillance envers toute vie.

Le cadeau que nous pouvons tous lui faire, serait de planter un arbre, si petit soit-il, afin de poursuivre son engagement. Mots de Claudine, son épouse à qui nos pensées vont.



Appel à projet pour un nouveau commerce dans le Bourg

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan de développement, la Commune de Béganne a acheté un bâtiment commercial dit l'ancienne boucherie, en novembre 2022.

L'objectif : permettre de redonner vie à ce local et conforter le tissu économique du centre bourg au bénéfice des habitants et des touristes.

■ Objectifs de cet appel à Manifestation

La commune souhaite, par la voie de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), recueillir les intérêts, les projets d'activités pouvant se concrétiser dans ce local en lien avec la stratégie et les orientations du plan de développement afin de conforter dans le centre bourg des activités économiques, commerciales, artisanales et de service au bénéfice des habitants et des touristes.

Une enquête auprès des habitants a identifié d'autres attentes : de la restauration et des services médicaux et paramédicaux. La municipalité pourrait également envisager des projets innovants autour de la vie sociale, culturelle ou associative, l'enfance, la parentalité, le télétravail (la fibre arrive en 2024).

Le local est situé place du Four, là où rue de Galerne part de la place de l'Eglise pour aller vers le Bois Joli. Il a été construit en 2000 et est en excellent état.

■ Qui peut candidater ?

Peut candidater toute société en activité sans aucune contrainte de provenance géographique

Le candidat doit proposer un projet d'activité à porter dans le local proposé. Ce projet devra s'attacher au maintien d'une présence commerciale équilibrée et forte sur la commune, tout en valorisant et dynamisant le commerce de proximité. Son offre devra être complémentaire à l'offre commerciale existante sur le territoire. Il peut s'agir d'une offre commerciale, artisanale ou de services.

■ Quand et comment candidater ?

L'appel à manifestation a été lancé le 15 mai 2023 et se clôturera le 30 septembre 2023.

Tout candidat intéressé est invité à se rapprocher de la mairie pour visiter le local.

Il pourra ensuite compléter le dossier de candidature (en ligne sur le site internet de la commune)



■ Qui choisira ?

Un jury composé d'élus, de partenaires choisira le/ les dossiers pertinents, qui sera / seront validés en conseil municipal le 7 décembre 2023

Le comité de pilotage prévoit également la présence de deux chefs d'entreprise de la commune. Vous souhaitez y participer, vous pouvez nous contacter en Mairie.

■ PLUS D'INFORMATIONS

Appel à manifestation d'intérêt pour le devenir de l'ancienne boucherie (beganne.fr)

CONTACTS

Maire : Bernard Ryo – 02 99 91 81 57

DGS mairie : Olivia LE CLERC – 07 60 42 63 33

Coupe des sapins le long du terrain de football



La façade nord du bourg, côté RD20, est la première chose que l'on voit en arrivant à Béganne. Depuis le 4 mai, la Commune a fait couper les cyprès longeant le terrain d'entraînement. Ces arbres qui étaient vieux et abîmés n'avaient plus d'intérêt esthétique ou pratique. Ils seront remplacés courant de l'été par une nouvelle clôture pare-ballons, pour empêcher les ballons de tomber sur la départementale.

Deux demi-journées de travaux

Les demi-journées de rebouchage des nids de poules se sont déroulées sur deux samedi matin. Dans les marais, chaussée de Kian, de la Rouelle, de la Fontaine du Bourg, de Pellouan au Ruaud. De nombreux bénévoles se sont déplacés avec pelles et râteliers par un beau soleil de mai.





Le CCAS



Un premier bilan d'une année avec l'équipe de Mobilité Solidaire plutôt positive a été faite le 16 Janvier autour d'une galette des rois.

Il y a 62 demandes pour 13 bénéficiaires. Le CCAS remercie l'investissement des deux référentes, et de tous les bénévoles chauffeurs, sans qui cette action ne pourrait fonctionner.

En partenariat avec le CLIC, Kinéouest, Bien vieillir en Bretagne et le CCAS, le 05 janvier il y eu une conférence sur «Equilibre et prévention des chutes», suivie de 12 séances de Kinésithérapie gratuite à la salle du bois joli. Une dizaine de personnes ont pu y participer.

Après plusieurs mois de places vacantes au Domicile Partagé, la résidence compte bien 8 résidents.

En partenariat avec le lycée de Jean Queindec à Malestroit, le CCAS a financé le matériel pour que les élèves puissent construire un poulailler pour les résidents. L'inauguration a eu lieu le 7 avril 2023, avec les résidents et leurs familles. Les rendez vous annuels ont eu lieu le 5 mai et 16 mai, pour la présentation du budget du Domicile Partagé, et aux familles.

Plusieurs sollicitations de personnes en grandes difficultés, nous amènent à prendre contact avec DACT'IV (Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes) de Redon. Cette Association vient en soutien aux professionnels de Santé, avec un suivi régulier de toutes les instances. C'est une chance d'avoir ce dispositif sur notre territoire.

Le repas CCAS aura lieu cette année le samedi 18 Novembre 2023. Rencontre avec plusieurs mutuelles en juin.



Bourse BAFA

La commune de Béganne, met en place une contribution financière pour la création et le financement d'un fond annuel de bourses BAFA (Brevet d'Aptitude Formation Animateur). Ce fond doit permettre l'attribution d'une aide au financement annuel de formation BAFA pour 1 à 2 jeunes qui habitent sur la commune de Béganne pour un montant de 500 € par bourse attribuée.

L'attribution de l'aide financière est conditionnée par la signature d'un engagement contractuel entre les deux parties et à la présentation de justificatifs d'inscription à une session de formation au BAFA. La formation BAFA est accessible dès l'âge de 16 ans.



Bilan Enfance-Jeunesse Vacances d'hiver

21 enfants de 7-11 ans (12 garçons et 9 filles) ont participé au programme d'animation des vacances d'hiver à Béganne, du lundi 13 au vendredi 24 février. Une participation légèrement en hausse pour cette période au regard des années précédentes.

Un programme riche et varié était proposé aux enfants de 7-11 ans, avec pas moins de 9 activités : Bricolages, tournoi de Mario Kart, Jump session à Vannes, spectacle de magie, ciné manivel...

17 adolescents de 10-17 ans ont également participé au programme d'animation sur la même période, on constate pour ce public une petite baisse de fréquentation, avec un renouvellement nécessaire du public qui se fait tout doucement et ce avec une érosion de cette tranche d'âge au regard de la population globale. 12 activités de proposées (soirée ciné kebab, bricolage, défi troc patate, laser game, soirée mexicaine...

Au total sur cette période de vacances, ce sont 38 jeunes de 7 à 17 ans qui ont participé aux animations mise en place par la municipalité et le Centre Social Intercommunal.

Les prochains programmes de vacances de printemps fonctionneront du **Lundi 17 au vendredi 28 avril**.



Dispositif Argent de poche

«Argent de poche» est un dispositif mis en place par la commune de Béganne afin de permettre aux jeunes de 16-17 ans exclusivement domicilié sur la commune d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 20 € par jour dans la limite d'un travail de 3 heures par jour. Cette indemnité est versée à la fin du contrat. Le dispositif fonctionnera du lundi 3 juillet au vendredi 29 juillet 2023. Inscription à partir du mois de mai en Mairie ou via le site internet.

Infos pratiques

Animateur jeunesse : **Yoann LE CLECH**
Tél. **02 99 91 88 88** ou **06 99 12 56 56**
Mail : **jeunesse@beganne.fr**



Permis Vélo



20 élèves de CM1/CM2 de l'école Sainte Marie de Béganne ont passé avec succès le permis vélo organisé par la commune de Béganne.

Les services techniques et l'animateur enfance-jeunesse ont mis en place les différents modules (théoriques et pratiques) nécessaires à la réussite des épreuves en partenariat avec l'enseignant. Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment d'autant plus qu'ils étaient tous venus avec leurs vélos !

L'occasion aussi de leur distribuer des bracelets fluorescents afin d'être plus visibles dans leurs déplacements de jour comme de nuit.

À l'issue de la formation, les cyclistes ont tous reçu leurs permis.

Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, il doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour comme de nuit.





Actualité & Infos pratiques



La médiathèque est ouverte à tous.

Vous pouvez sur place : consulter des documents, la Wi-Fi et trois postes informatiques sont à votre disposition pour aller sur internet ou effectuer vos travaux en bureautique.

L'emprunt nécessite une inscription, vous pourrez ensuite faire votre choix et emprunter des documents parmi les romans, documentaires, bande-dessinées, DVD et revues proposés pour tous les âges.

NOUVEAUTÉ

la 1^{ère} inscription est gratuite pour les adultes ! Les prêts sont illimités et pour 4 semaines

Cet été à la médiathèque : les dinosaures débarquent !

Du 11 juillet au 2 septembre :

Venez découvrir les dinosaures à travers de nombreuses animations :



■ **Une exposition**



Exposition L'EAU

■ **Mise à disposition de puzzles, de jeux de société, coloriages, quizz**

■ **Les lundis de la médiathèque de 14h à 16h30** (sur inscription) :

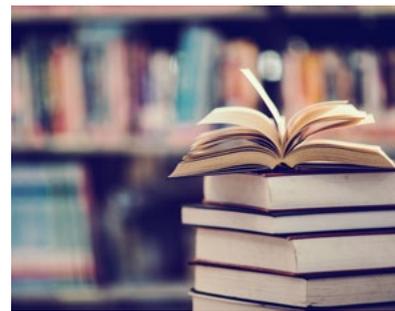
- > Lundi 10 juillet : les dinosaures : atelier bricolage et classification
- > Lundi 17 juillet : rencontre avec l'auteur Benoît Broyart (dédicace, atelier dessin)
- > Lundi 24 juillet : jeux de société
- > Lundi 31 juillet : les dinosaures : atelier bricolage et classification

La fermeture estivale aura lieu du 12 au 27 août.

À la rentrée :

Dans le cadre des journées du patrimoine

Une rencontre-dédicace des auteurs Denis Danilo et Stéphane Batigne pour leur ouvrage « Poterie traditionnelle de Bretagne sud » le samedi 30 septembre de 10h à 12h.



Le coin des bébés



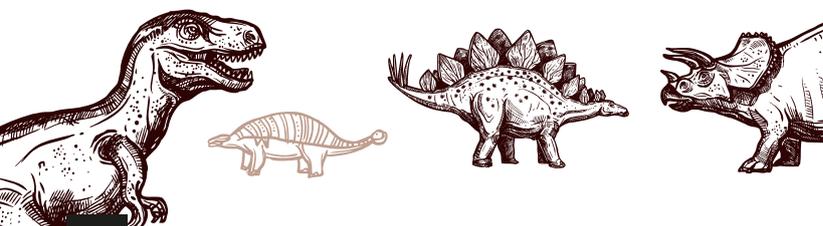
Vote du prix des incorruptibles

■ La médiathèque vous accueille :

- > Le mardi de 16h à 18h
- > le mercredi de 10h à 12h
- > le samedi de 9h30 à 12h

■ Et vous renseignez :

- > Tél. 02 99 91 88 90
- > mediatheque@beganne.fr





PERMANENCE NUMÉRIQUE

BÉGANNE

PERMANENCE NUMÉRIQUE DE L'ÉTÉ

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien.

GRATUIT



démarches administratives
CAF, Améli, CARSAT, Impôts...



aide informatique
prise en main matériel, applications
traitement de texte, internet...



information & orientation

les mardis

4 juillet & 29 août

de 9h à 12h30

à la médiathèque



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Sur rendez-vous / Ouvert à tous
(quelle que soit votre commune)

sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr
07 62 40 71 44



CONSEILLER NUMÉRIQUE

PERMANENCE NUMÉRIQUE

PERMANENCES NUMÉRIQUES DE L'ÉTÉ

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien.

GRATUIT





mardi	4 juillet	Béganne
vend.	7 juillet	Rieux
mardi	11 juillet	St-Gorgon
jeudi	13 juillet	Théhillac
mardi	18 juillet	St-Jean-la-Poterie
vend.	21 juillet	Rieux
mardi	22 août	St-Jean-la-Poterie
jeudi	24 août	Théhillac
vend.	25 août	Rieux
mardi	29 août	Béganne
jeudi	31 août	St-Gorgon



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Sur rendez-vous / Ouvert à tous
(quelle que soit votre commune)

sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr
07 62 40 71 44

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

QUI ? Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

POURQUOI ? Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1 / d'obtenir une attestation de recensement > Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2 / d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) > Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3 / d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

COMMENT ?

- > **À la maire de votre domicile.** Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.
- > **Par internet sur www.service-public.fr**, si le recensement en ligne est possible dans votre commune.





PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Béganne, **Jonathan LOPEZ** est en permanence à la Mairie d'Allaire, et est joignable à la Mission locale au **02.99.72.19.50**.

■ Conseils en mobilité pour les jeunes : une étape clé vers l'autonomie professionnelle

Une bonne maîtrise des déplacements peut ouvrir de nombreuses opportunités et faciliter l'insertion sur le marché du travail. La Mission locale accompagne les jeunes pour :

- Un diagnostic afin d'évaluer la situation actuelle en matière de mobilité.
- Répondre aux besoins en matière de déplacements (transports en commun, le covoiturage, les aides financières disponibles, un module de code de la route gratuit, accès gratuit aux simulateurs de conduite, l'accès au service véhicule (Vélos à assistance électrique, scooter, voiturette, voiture), conduite supervisée, ...).



■ CAP Jeune

L'action Cap Jeune, mise en place avec l'association ADIPH 35 (Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapées), vise à mieux articuler et coordonner les actions et dispositifs d'accompagnement à destination des jeunes inactifs (18-30 ans) rencontrant des problématiques de santé constituant un frein à leur insertion professionnelle.

Cap jeune



■ Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Contrat d'Engagement Jeune

Pour qui ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?
Ni en emploi durable, ni en formation

Pourquoi ?
Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

C'est quoi ?
Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?
Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

Combien ?
Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?
Dans ta Mission Locale !

#1jeune1solution

Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

Le Réseau des Missions Locales



■ Mobilité internationale

La Mission locale propose deux chantiers collectifs à l'étranger pour travailler et s'ouvrir sur le monde.



Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux



Pas encore inscrit(e) ?

Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au **02.99.72.19.50** ou

inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

3 rue Charles Sillard - 35602 REDON Cedex
Tél. 02 99 72 19 50 - Site : www.ml-redon.com

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Dépôts sauvages

Nos services techniques ramassent beaucoup de dépôts sauvages d'ordures ménagères, ce qui engendre un coût non négligeable pour la collectivité.

Les sacs qui seront trouvés feront désormais l'objet d'un contrôle aléatoire afin de trouver les contrevenants.

Contrevenants qui sont passibles de sanction tel que définie ci-dessous :

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié l'article L 541-3 du code de l'environnement.

Dès que le producteur ou le détenteur initial de ces déchets est identifié, le maire, ou le président du groupement de collectivités (art. L 5211-9-2 du CGCT), l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt et, après l'avoir informé de la possibilité de présenter ses observations, écrites ou orales, dans un délai de 10 jours, peut lui ordonner le paiement d'une amende au plus égale à 15 000 € et le mettre en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de cette réglementation dans un délai déterminé.

La loi du 10 février 2020 précitée a réduit le délai de mise en œuvre qui était d'un mois à 10 jours et l'amende de 15 000 € peut désormais être appliquée dès ce stade.



Si la personne n'obtempère pas à la mise en demeure qui peut s'ensuivre, d'autres sanctions, édictées par le même article L 541-3, pourront alors être aussi appliquées (astreinte, exécution de d'office avec consignation des sommes nécessaires auprès du comptable).

Les amendes administratives et l'astreinte journalière imposées en application de l'article L 541-3 sont recouvrées au bénéfice de la commune ou du groupement (JO Sénat, 27.08.2020, question n° 17527, p. 3828).



OGEC École Sainte-Marie

Lors de ce second semestre, les élèves de l'école Ste-Marie se sont épanouis dans divers projets :

Tout d'abord, les PS-MS et les GS-CP ont pu profiter de séances d'émerveillement avec les **Tapis-Lecture**, en collaboration avec la médiathèque.



Les CM et ensuite les CP-CE sont allés à la **piscine** de Redon, sur 12 séances afin d'apprendre à se déplacer dans l'eau.



Voyage des CM

La classe de CM1-CM2 de l'école Sainte-Marie est partie au début du mois d'avril dans le Val de Loire afin d'y découvrir les merveilles de cette région. Au programme de ce séjour de trois jours : visite du patrimoine local et du milieu naturel de la Loire. Pendant ce **voyage scolaire**, ils ont visité l'impressionnante forteresse de Montbazou. En costume médiéval, les guides ont partagé avec eux leurs connaissances sur le site et sur la vie au Moyen-Âge. Différentes activités ont permis aux élèves de mieux comprendre cette époque : initiation au maniement de l'arbalète et à l'écriture calligraphique, observation d'une démonstration d'un trébuchet, découverte du donjon et exploration d'un souterrain. La classe de CM1- CM2 a aussi, rejoint la

ville d'Amboise pour y visiter le château du Clos Lucé, dernière demeure du célèbre Léonard de Vinci. A l'issue de ce séjour bien rempli, les élèves sont rentrés chez eux, riches de souvenirs.

Chaque classe a participé à une **rencontre sportive**, soit avec d'autres écoles du réseau d'Allaire pour les CP-CE, soit avec les collégiens de St-Hilaire pour les CM, soit avec d'autres élèves du Morbihan pour les PS-MS-GS !

Les CM ont pu clôturer leur **Projet scientifique avec l'EPV** (Énergies citoyennes en Pays de Vilaine) par une sortie à la découverte des éoliennes de Béganne, afin de concrétiser tout le travail réalisé ces 2 dernières années.

Dans le cadre des programmes d'enseignement liés à l'éducation à la sécurité routière, les CE ont été sensibilisés aux règles essentielles de sécurité et du code de la route en passant leur **« Permis Piéton »**. Et les CM ont réalisé des épreuves avec leur vélo afin d'obtenir leur **« Permis Vélo »** qui leur permet de se déplacer sur la route d'une manière autonome et sécurisée.

Après avoir visité la **salle Ming** en début d'année, deux classes ont réalisé des œuvres (dessins et sculptures) avec Sybille et Michèle. Ce fut un échange très enrichissant.



Atelier sculpture pour les CE1-CE2 à la salle Ming

Dans le cadre du Prix **« Les Incorruptibles »**, les GS-CP ont voté, comme des grands, pour leur livre préféré. Celui qui a eu le plus de succès est « Il était une fois un roi et une rei... ». Vous pouvez le consulter à la médiathèque, il est très amusant !

Enfin, le vendredi 30 juin, tous les enfants de l'école sont allés passer une journée à Nantes. Pour achever tout le travail effectué, durant l'année, sur le thème « La tête dans les étoiles », ils ont pu s'évader dans l'Univers, le temps d'une séance au planétarium.



POUR INFOS :

L'école a créé un **nouveau site**,
alors n'hésitez pas à nous suivre :

<https://ecolebeganne.toutemonecole.fr/>

Nous nous retrouverons très prochainement
pour de nouvelles aventures...

**Pour rappel : Tous les enfants nés
en 2020 et 2021 peuvent toujours être inscrits, alors
n'hésitez pas à venir nous rencontrer !!!**

CONTACT :

Patricia DUGUÉ - Cheffe d'Établissement
Tél. 02 99 91 81 28 - eco56.stema.beganne@e-c.bzh

Théâtre



Le 5 mai s'est tenue l'assemblée générale du « Rideau des marais » avec la remise des dons pour Typhenn et les bégannais du groupement des jeunes du pays d'allaire.

Pour ces derniers, le don servira aux jeunes bégannais qui comprend les U14 à U18 . Il aidera à financer l'achat de matériel ainsi qu'une participation pour le déplacement qui a eut lieu à Bordeaux pour un tournoi de fin de saison. 49 jeunes ont participé dont 8 bégannais dans une bonne ambiance.

Pour Tyfenn, nous lui souhaitons un prompt rétablissement et beaucoup de force et de courage afin de vaincre la terrible maladie dont elle fait face avec beaucoup de bravoure et de détermination. Nous nous associons évidemment à ses parents qui luttent jour après jour face à cette maladie. Courage à eux.

Pour le côté théâtrale, le bilan de cette saison est très positif après ces dernières années de disette.

Nous sommes plus que jamais heureux de vous avoir accueilli cette année et espérons vous voir aussi nombreux l'année prochaine.

Encore merci pour votre présence cette année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Le Rideau des marais

APEL École Sainte-Marie

L'année scolaire se termine. Le 18 juin, nous avons organisé la fête de l'école avec les chars, les jeux et le repas à table ou à emporter.

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur contribution et leur temps pour nous aider (parents bénévoles, municipalité, professeurs). Nous remercions aussi les commerçants et artisans de la commune qui nous permettent d'acheter les gros lots de la tombola, ainsi que tous ceux ayant fourni les lots plus modestes (commerces de alentours).

Comme tous les ans, l'argent récolté tout au long de l'année (fête de l'école, ventes de gâteaux, de saucissons, de chocolats, d'huîtres, ...) servira pour aider au financement des sorties scolaires, aux travaux dans l'école, à l'achat de matériel, ...

Pour 2023/2024, nous espérons mettre en place un loto dont la date et l'organisation restent à définir.

Passez un très bon été et de belles vacances !

Contacts APEL : 07 85 26 58 58

Nicolas NUÉ (Président)

Anaïs LE COMTE (Vice-présidente)

Club d'aéromodélisme

Le club d'aéromodélisme de BEGANNE, fera son INTER-CLUBS, le dimanche 3 SEPTEMBRE (à partir de 10 heures), sur notre piste, au ROHELLO.



La Garde de la Vilaine

FOOT ET BASKET

C'est une nouvelle saison qui se termine et donc l'heure du bilan. Pour le basket, les U13 filles ont terminé 6^{ème} pour leur 1^{ère} saison dans cette catégorie.

Les Seniors filles, en entente avec St Jacut-les-Pins, nous ont fait vibrer tout au long de la saison avec des matchs très serrés. Malheureusement, l'équipe termine avant-dernière du championnat excellence. Nous reconduisons l'entente la saison prochaine avec de nouveaux objectifs et de nouvelles catégories qui vont être ré-organisées par notre fédération.

Les seniors foot ont tenu le haut du classement D3 toute cette saison. Premiers en 1^{ère} partie de championnat, les rouge et noir terminent à la 4^{ème} place. Des résultats encourageants nous permettant d'espérer une montée en D2 la saison prochaine !

Merci à tous nos licenciés pour la belle saison que vous nous avez fait vivre, sans oublier tous nos jeunes licenciés au foot en entente avec l'USSM Rieux/Théhillac des U7 aux U13 et avec le Groupement d'Allaire des U14 aux U17.

Nous tenons à remercier également nos bénévoles et nos dirigeants, sans eux rien ne serait possible, les sponsors et bien évidemment les supporters venus très nombreux à chaque match que ce soit à domicile ou à l'extérieur, pour du basket ou du foot !

La saison 2023-2024 se prépare, vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous-même, avoir plus d'informations sur notre club, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

gardedelavilaine.footbasket@gmail.com

Facebook : [gufootbasket](#) / Instagram : [gu_beganne](#)

Nous nous retrouvons le samedi 5 août pour la soirée Moules/Frites lors du Feu d'artifice.



24h de Folleux



L'association Aux Voiles Etc. a organisé cette année les 24 Heures de Folleux les 27 et 28 mai dernier

La randonnée nautique de Béganne (Morbihan) a rassemblé 45 navigants pour 22 bateaux. Le spectacle était sur l'eau mais aussi à terre.





Béganne

Collection Ming

En début d'année les enfants de l'école Ste-Marie ont pu découvrir et apprécier la collection Ming.

Saison estivale 2023, deux artistes bégannais, dialoguent avec les œuvres de BCM, à la salle des arts.

■ Du mercredi 5 au dimanche 16 juillet,

Bruno Delaunay, sculpteur, « Fer ailleurs ».

Ses sculptures 100 % récup, allient douceur, finesse et élégance. Bruno dessine, transforme, assemble et crée pour notre grand plaisir.

Vernissage le dimanche 9 juillet avec les Chiffonnées du Vocal, chanteuses d'un autre temps.

Elles nous offrent un moment de rire et de convivialité, une pause pleine de fraîcheur et de couleurs.

■ Du mercredi 2 au dimanche 13 août,

Sibylle Le Carrer, illustratrice, aquarelliste.

Du carnet de voyage au récit maritime, Sibylle partagera avec vous, son travail, ses passions pour la mer, la voile et la randonnée.

Vernissage le mercredi 2 août, Hélène Guybert, chanteuse installée à Béganne depuis quelques années, propose un récital lusophone pour voix et guitare.

Un voyage chanté des plaines du Brésil aux bistrots enfumés de Lisbonne.

**Au château de Caslou à Redon,
« Regard(e) Ming »**

■ Du mardi 11 juillet au samedi 22 juillet,

Nous partagerons l'exposition de BCM avec Gérard Hocquet, graveur, peintre, également de Béganne.

Gérard affiche un recueil de poésie co-écrit avec Catherine Chartier, les textes sont illustrés de ses linogravures.

Vernissage le 11 juillet.

En lien avec notre saison estivale à la salle des arts, à la Billiaie, Michèle Charron Wolf, propose une balade sculptée « La belette et l'ours ».

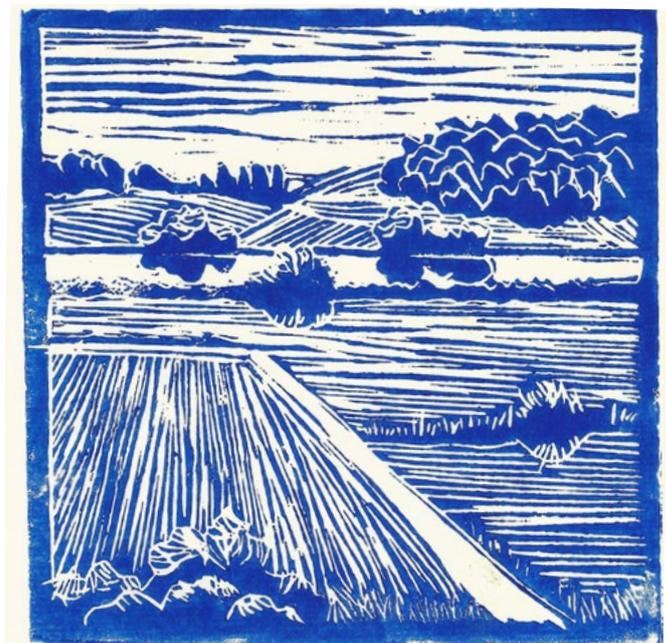
Suivez-nous sur notre site internet :

<https://collectionming.strikingly.com>

ou notre page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/collectionming>

ou par mail : collectionming56@gmail.com





UN PROJET ? LE FINANCEMENT !

Le programme
européen LEADER
2023-2027

Pour une transition
harmonieuse



LEADER est un programme de soutien
au développement des territoires ruraux
doté d'une gouvernance propre.

www.redon-agglomeration.bzh

Service Financements - Contractualisations
leader@redon-agglomeration.bzh
02 99 70 34 34



COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
(l'Europe investit dans les zones rurales)



Cet été, Choisissez votre destination

Tous les jours du 8 juillet au 2 septembre 2023
(sauf dimanche et jours fériés)

A partir de **2€**
le trajet
BREIZHGO

A partir de **1.80**
le trajet intra
Lila Presqu'île

Lila Presqu'île
lilapresquile.fr

MAURY
02 97 43 32 70
www.maury-transport.com

BREIZHGO
Le réseau de transport public 2016 - Bretagne

L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN

PÉNESTIN - REDON			
JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J VS	L M Me J VS	L M Me J VS
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	8:35	13:15	17:45
PENESTIN - Office du Tourisme	8:40	13:20	17:50
CAMOEL - Mairie	8:45	13:25	17:55
FEREL - Mairie	8:50	13:30	18:00
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	9:00	13:40	18:10
NIVILLAC - Forum	9:05	13:45	18:15
ST DOLAY - Eglise	9:20	14:00	18:30
THEHILLAC - Mairie	9:25	14:08	18:38
RIEUX - Mairie	9:30	14:15	18:45
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	9:45	14:30	19:00

REDON - PÉNESTIN			
JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J VS	L M Me J VS	L M Me J VS
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	11:45	13:00	17:45
RIEUX - Mairie	12:00	13:15	18:00
THEHILLAC - Mairie	12:05	13:22	18:07
ST DOLAY - Eglise	12:10	13:30	18:15
NIVILLAC - Forum	12:25	13:45	18:30
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	12:30	13:50	18:35
FEREL - Mairie	12:37	14:00	18:45
CAMOEL - Mairie	12:42	14:05	18:50
PENESTIN - Office du Tourisme	12:47	14:10	18:55
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	12:52	14:15	19:00



- > **9 juillet** : Rando organisée par Ronde de la Vilaine (GV Cyclo)
- > **mercredi 5 au dimanche 16 juillet** : Bruno Delaunay, sculpteur « Fer ailleurs » Salle des Arts
- > **mercredi 2 au dimanche 13 août** : Sibylle Le Carrer, illustratrice, aquarelliste Salle des Arts
- > **du lundi 10 juillet au vendredi 4 août** : Centre de Loisirs Béganne (3-11 ans) Complexe du Bois Joli
- > **5 août** : Repas de la Garde de la Vilaine et Feu d'artifice
- > **du lundi 3 juillet au vendredi 11 août** : Site Été Jeunes (10-17 ans)
- > **3 septembre** : Inter-clubs de l'Aéromodélisme - Le Rohello
- > **3 septembre** : Fête de Bignac
- > **3 septembre** : ACCA, distribution des cartes de chasse
- > **17 septembre** : Ouverture de la chasse
- > **28 septembre** : Conseil municipal
- > **18 novembre** : Repas des Aînés du CCAS



Nouveau commerçant

CADRAN SOLAIRE

Nous souhaitons la bienvenue à David BLIN

Le Cadran solaire, votre bar tabac à rouvert le 13 avril dans le bourg de Béganne au 2 rue de la Chouannerie, nous lui souhaitons la bienvenue,

Les horaires

Lundi Fermeture hebdomadaire

Mardi : 7h30-13h/16h30-20h

Mercredi : 7h30-13h/16h30-20h

Jeudi : 7h30-13h/16h30-20h

Vendredi : 7h30-13h/16h30-minuit

Samedi : 7h30-13h/16h-minuit

Dimanche : 8h30/13h





Droit d'expression de l'opposition

GESTION DU BUDGET COMMUNAL : L'AVIS DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

L'année 2022 a été marquée par une augmentation spectaculaire des dépenses de fonctionnement (+ 281 000 €, soit + 27 %). Le maire a expliqué ces dépenses supplémentaires par la réfection d'un chemin d'exploitation et des travaux dans un logement appartenant à la commune. En l'absence de commission finances (dissoute par la volonté du maire), on ne connaît ni le montant de ces travaux, ni les autres postes qui sont probablement aussi en dépassement. Les travaux d'entre en cités n'avaient pas de caractère exceptionnel. Ils pouvaient tout à fait être programmés et leurs dépenses étalées sur plusieurs exercices.

UNE SITUATION FINANCIÈRE INQUIÉTANTE

Les dépenses supplémentaires n'ont pas été compensées par une augmentation des recettes. Ainsi, l'excédent de fonctionnement 2022, nécessaire à l'investissement, est proche de zéro (voir graphique ci-joint). Cela réduit d'autant la capacité d'autofinancement de la commune. M. Egasse, conseiller des décideurs locaux à la Trésorerie de Redon, a livré son analyse au conseil municipal : « il ne faudrait pas rééditer un deuxième exercice consécutif avec de telles dépenses, sans quoi la capacité de la commune à emprunter pour financer ses futurs investissements serait remise en cause ».

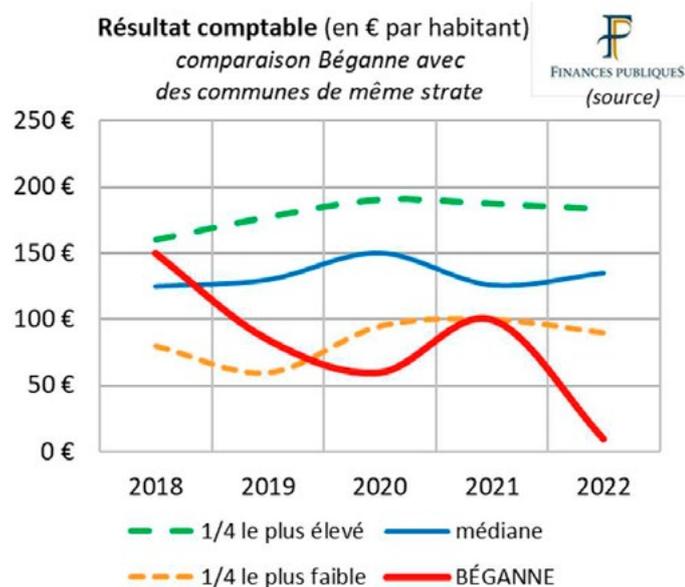
Et la présentation confuse du budget primitif 2023, avec des documents raturés remis en séance, ne nous a pas rassurés.

Pas de réponse sur les postes d'économies à réaliser sur le budget de fonctionnement mais, par contre, un plan d'investissement très ambitieux pour les 3 prochaines années. À ce jour, les dépenses sont évaluées à 1,5 millions d'euros HT pour l'aménagement des entrées de bourg, 2,7 millions d'euros HT pour les travaux sur les bâtiments communaux. Sans compter les réalisations du plan de développement, promises avant la fin du mandat. Comment financer tous ces projets dans la situation actuelle ? Nous restons perplexes !

UNE GESTION OPAQUE

La gestion de l'argent que les bégannais confient à leurs élus manque de transparence. Le budget communal est entre les mains d'un nombre réduit de personnes qui ne rendent aucun compte et refusent de débattre au conseil municipal sur les arbitrages budgétaires. De plus, l'absence de commission finances jette un sérieux trouble sur la transparence que nous sommes en droit d'avoir sur un sujet aussi important que les finances communales.

Marie-Noëlle COUËRON et Michel MOQUET



QUELLE POLITIQUE POUR LES FINANCES DE BÉGANNE ?

Pour l'exercice 2023, il faut donc impérativement faire des économies ! Lesquelles ? En conseil municipal, nous n'avons obtenu aucune réponse du maire. Aucune priorité n'a été identifiée pour la maîtrise des dépenses.



Le Petit Bégaon



Les Marais de la Rouelle © Hubert

Aux nouveaux arrivants

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous informer de la vie de la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie et à prendre rendez-vous avec le Maire.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

- > Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
- > Mercredi de 13h45 à 17h15 (accueil téléphonique les autres après-midi)
- > Samedi de 9h à 12h (sauf en août)

Mail : accueil@begaonne.fr

Tél. 02 99 91 81 57

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

- > Mardi de 16h à 18h
- > Mercredi de 10h à 12h
- > Samedi de 9h30 à 12h

Fermeture du 12 au 27 août

Mail : mediatheque@begaonne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

- > Du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Mail : agence-postale@begaonne.fr